



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0152

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove : soutien au projet Marketsim Game - Convention cadre

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0152**

commission principale :

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove : soutien au projet Marketsim Game - Convention cadre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le pôle de compétitivité Imaginove : quels enjeux pour le territoire ?

Le marché des loisirs numériques est en pleine mutation à la fois par l'arrivée de nouvelles technologies mais aussi par des changements de modèles économiques qui concernent le secteur du jeu vidéo mais aussi celui du cinéma, de l'audiovisuel et de l'animation. Les trois phénomènes majeurs du marché des loisirs numériques sont :

- la dématérialisation du contenu : les jeux vidéo massivement multi joueurs, l'acquisition haute définition des images, la diffusion en streaming des films (vidéo à la demande) imposent de repenser les modèles économiques actuels et les conséquences en terme de R&D (recherche et développement), de production et de contraintes juridiques,

- le nomadisme des utilisateurs : les contenus sont téléchargés et visionnés en dehors de la maison et devront pouvoir être transférés et lus sur des supports différents (notion d'interopérabilité des contenus),

- l'interactivité avancée et notamment l'interface homme-machine ; film au scénario interactif, plateau de jeu interactif, console Wii, etc.

Chacune des filières présentes dans le pôle de compétitivité possède des contraintes et des évolutions sectorielles qui lui sont propres mais aussi des enjeux communs. C'est pourquoi le pôle "loisirs numériques" recouvre les activités de l'image en mouvement allant du jeu vidéo au multimédia (en passant par l'animation) et plus largement au cinéma et à l'audiovisuel.

Le pôle Imaginove est constitué de trois structures partenaires : les structures Lyon Game, Citia et Images Rhône-Alpes qui ont décidé de développer ensemble une partie de leurs activités pour, d'une part, accompagner les entreprises sur les projets de recherche et développement qui est le premier objectif de la mise en place des pôles de compétitivité et, d'autre part, faciliter les passerelles entre les trois secteurs désormais confrontés à des enjeux de développement communs. 118 entreprises qui représentent plus de 3 000 emplois sont adhérentes au pôle.

Chaque année, les projets labellisés par le pôle Imaginove feront l'objet d'une validation par l'Etat et donneront lieu à une convention cadre avec l'Etat dans laquelle chaque partenaire définira son niveau d'intervention. La Communauté urbaine envisage de soutenir en 2008 le projet Marketsim Game dans le cadre du cinquième appel à projets des pôles de compétitivité. Trois projets auront été soutenu sur la période 2006-2008 pour un montant total de 471 917 € dans le cadre des projets de R&D du pôle de compétitivité Imaginove.

Le projet Marketsim Game

Le projet Marketsim Game propose une solution technique de type Serious Game (transposition du savoir-faire du jeu vidéo dans l'industrie), relevant du domaine de compétences d'Imaginove, pour répondre à un besoin marché exprimé par Pégase, pôle aéronautique et spatial. Ce projet est ainsi co-labellisé par ces deux pôles de compétitivité.

Les constructeurs d'aéronefs et d'appareils volants doivent disposer d'outils informatiques performants pour simuler les utilisations des appareils, afin de les configurer et de les promouvoir auprès de leurs clients grands comptes. Marketsim Game va permettre de développer une suite logicielle, utilisable sur de simples PC disponibles chez ces clients, en employant des librairies 3D du jeu vidéo (moteur SOFA - INRIA/ Evasion utilisé par Genac 2) et en les faisant adapter par la société lyonnaise Pointcube. Ce produit flexible, ouvert et peu coûteux sera ensuite transposable pour d'autres filières (automobile, maritime, etc.).

Des retombées économiques directes sont avérées (4 M € de chiffre d'affaires prévus à 5 ans, dix à dix ans - 7 emplois à court terme et trente à dix ans), comme le développement d'une compétence distinctive durable par les constructeurs d'aéronefs et l'entreprise lyonnaise.

Le financement du projet Marketsim Game

Le budget global est de 1 097 684 €, soutenu à hauteur de 617 794 € par l'Etat et les collectivités territoriales.

Projet Marketsim Game	Entreprise 1	Entreprise 2	Laboratoire	Entreprise 3	Entreprise 4
direction générale des entreprises	90 164		175 156	44 635	
région Rhône-Alpes			50 000		
Communauté urbaine de Lyon		132 326			
région Provence-Alpes-Côte d'Azur	85 000				
total financements publics	175 164	132 326	225 156	44 635	40 513
autofinancement	214 090	161 731		54 553	49 516
coût de la recherche	389 254	294 057	225 156	99 188	90 029

Il est proposé au Conseil de financer Pointcube à hauteur de 132 326 € ;

Vu ladite convention ;

DELIBERE

1° - Décide de soutenir le projet Marketsim Game à hauteur de 132 326 € dans le cadre des projets de R&D du pôle de compétitivité Imaginove.

2° - Approuve la convention cadre 2008 entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires et l'engagement de l'Etat.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention cadre entre l'Etat et les collectivités partenaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.